

HERVÉ BERVILLE

Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor

Porte-parole I La République En Marche

Paris, le 29 mai 2018,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 28 mai 2018, Adrien Taquet, député des Hauts-de-Seine, et Jean-François Serres, membre du Conseil économique, social et environnemental, ont remis au Premier ministre un rapport sur la simplification administrative dans le champ du handicap.

En partant du constat qu'aujourd'hui en France, plus de 10 millions de personnes sont concernées par le handicap et subissent quotidiennement la complexité et la lenteur des démarches administratives, 113 propositions ont été adressées à la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et au Ministre de l'Action et des Comptes publics.

Le Président de la République a fait du handicap l'une des grandes priorités du quinquennat, ce rapport s'inscrit ainsi en toute logique dans cette démarche qui vise à bâtir une société plus inclusive. Les travaux reflètent également une méthode basée sur la consultation et une approche centrée sur les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles afin de construire des solutions adaptées.

Certaines mesures pourront être rapidement mises en place, comme celles mettant fin aux démarches administratives obligeant les personnes à apporter en permanence les preuves de leur handicap même lorsque cela est inutile, et d'autres nécessiteront des concertations plus approfondies.

L'objectif de toutes les propositions est de simplifier les parcours des personnes en situation de handicap, d'apporter des réponses concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent tout au long de leur vie, notamment s'agissant des ruptures de droits.

La simplification des services publics n'est pas une finalité en soi, elle a pour but d'améliorer le quotidien de millions de Français et de tendre vers plus d'efficacité et de justice. C'est l'une des ambitions du quinquennat, qui s'illustrera notamment dans le projet d'Action publique 2022, auquel le rapport d'Adrien Taquet contribuera de manière significative.

Hervé Berville